



Les Payernois invités à s'exprimer

Commerçants et habitants de Payerne ont pu échanger au sujet du centre-ville. Le point avec le syndic

« MARGAUX KRIEG

Aménagement » Une partie de la population payernoise s'est réunie mercredi soir pour réfléchir au développement économique du centre-ville. Organisée par la municipalité, la soirée a permis de présenter les résultats d'une étude de la Haute Ecole Arc Neuchâtel (HE-Arc), qui souligne une baisse tendancielle du nombre de commerces de détail. En marge de la rencontre, le syndic Lionel Voinçon revient sur les enjeux qui attendent le cœur de Payerne.

Quelque 130 personnes se sont déplacées. Comment interprétez-vous cette mobilisation?

Lionel Voinçon: Cette affluence dépasse nos espérances. Il semble que la population a envie de prendre part aux réflexions, ce dont nous avons besoin pour nourrir notre vision. Les prochaines étapes sont les ateliers participatifs afin d'approfondir les échanges, puis la rédaction d'un rapport par la HE-Arc, qui nous permettra de constituer un catalogue de propositions et d'en évaluer la faisabilité.

Vous souhaitez nourrir vos réflexions grâce aux discussions avec la population, mais pouvez-vous réellement tenir compte des avis exprimés?

Oui, nous avons une réelle marge de manœuvre. Prendre en compte les avis exprimés ne signifie toutefois pas que toutes les propositions pourront être mises en œuvre.

Concrètement, sur quels projets les avis exprimés peuvent-ils avoir un impact?

Une partie des réflexions va inévitablement nourrir le projet de requalification du centre-ville. Elles pourront aussi alimenter les mesures prévues dans le schéma directeur des mobilités, ainsi que le plan d'affectation communal, sur lequel nous avons pris du retard. Le jeu reste assez ouvert et d'autres pistes peuvent émerger. Il faut d'abord constituer un réservoir d'idées, puis définir comment l'exploiter.

Concernant la requalification du centre-ville, de nombreux commerçants redoutent une réduction du nombre de places de stationnement, craignant de perdre des clients. Comment voyez-vous l'évolution de cet aspect du dossier?

C'est typiquement le genre de questions pour lesquelles les ateliers seront très enrichissants. Ils permettront de confronter les points de vue des acteurs économiques et de la population.

Sur ce point, chaque avis sera-t-il pris en compte?

Il est trop tôt pour répondre. C'est une question qui divise et lorsque l'on parle de stationnement, plusieurs éléments comme le nombre de places, leur emplacement et la politique tarifaire entrent en jeu. Ce sont trois leviers sur lesquels nous pouvons agir pour répondre à des attentes qui seront vraisemblablement

diverses et contradictoires. Aujourd'hui, la voiture occupe une place importante au centre-ville et nous savons qu'elle ne va pas complètement disparaître. A mes yeux, aucune option ne doit être écartée à ce stade.

Parmi les autres dossiers en cours, figure le projet de centre commercial commun entre Coop et Migros, présenté comme exerçant une influence sur l'attractivité du centre-ville. Où en est-il aujourd'hui?

Ça avance, mais très lentement. Ce que je peux dire, c'est que la municipalité ne compte pas attendre que ce projet se concrétise pour aller de l'avant. Pendant longtemps, l'idée était de le voir aboutir avant de repenser le centre-ville dans son ensemble. Désormais, nous souhaitons avancer sur la petite

ceinture, notamment sur la Grand-Rue et la rue de Lausanne. Nous verrons ensuite comment la situation évolue du côté de la rue de la Gare.

L'objectif est de créer une charte pour le centre-ville à l'horizon 2035 pour les acteurs économiques, et 2040 pour les habitants. Or, des participants ont exprimé le souhait de voir les choses avancer plus vite. Le processus peut-il être accéléré?

Nous voulons nous projeter à l'horizon 2040, mais cela n'empêche pas de prévoir des mesures à court, moyen ou long terme. L'objectif est d'identifier les tendances et d'imaginer le



centre-ville de demain. Concernant, par exemple, le projet de requalification du centre-ville, nous sommes dans le rythme. Sous réserve des différentes approbations, il pourrait façonner

la ville pour plusieurs dizaines d'années, il est donc important de faire les choses correctement et de ne pas se fixer de limites inutiles.

Vous dites être «dans

le rythme» mais la mise à l'enquête publique du projet de réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de Lausanne était annoncée pour fin 2025. Comment expliquer ce retard?

Le calendrier initial a effectivement été revu. Il fallait notamment sécuriser le financement du projet et mieux intégrer les enjeux économiques. Sur un dossier de cette importance,

qui façonnera durablement l'image et le fonctionnement du centre-ville, nous préférons prendre quelques mois supplémentaires aujourd'hui et assurer le meilleur niveau de préparation possible. »



Fin 2024, des balades agrémentées d'images de synthèse ont été organisées par la commune de Payerne afin d'échanger

avec la population au sujet du réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de Lausanne. Jean-Baptiste Morel



«Au sujet des parkings, aucune option ne doit être écartée à ce stade»

Lionel Voinçon